

Développement durable Responsabilité sociétale (RSE) *Pré-diagnostic*



PARTENARIAT ICES / ENTREPRISES

Responsable d'une entreprise, ou d'une organisation, vous souhaitez réfléchir à son impact environnemental et sociétal : soutenez les étudiants de l'ICES en leur confiant une mission. Les étudiants de 3^e année de licence, dans le cadre d'une option transversale Sciences-Droit, doivent réaliser un pré-diagnostic.



des sociétés de 50 salariés
(et plus) s'impliquent
dans la RSE

« Dans un monde où les règles sociales, économiques et environnementales sont en mutation, le développement durable et la RSE apportent aux entreprises compétitivité et pérennité. »

Marc BÉGIN, formateur en développement durable



Objectifs

L'objectif du groupe de travail étudiant est de vous faire gagner du temps tout en bénéficiant d'une expertise junior :

- Lancer une démarche transversale et structurante
- Impliquer le personnel
- Mettre en adéquation le projet d'entreprise avec les enjeux environnementaux
- Mettre en adéquation son entreprise avec ses propres valeurs
- Créer un atout concurrentiel
- Préparer les obligations RSE permettant de répondre aux appels d'offres publiques

La pertinence du rapport est liée à la relation qui sera nouée entre les étudiants et l'entreprise partenaire.

Contact

Département Sciences de la Vie
Directeur Nicolas LE CARRET

Département de Droit
Directeur Yannick DAVID

Responsable de l'option Développement durable et RSE

Marc BEGIN (m-begin@ices.fr) - 06 21 36 49 94

Tarifs : Les prestations d'ICES Junior sont gratuites. L'entreprise défraie les étudiants le cas échéant.

L'ICES demande aux entreprises partenaires le versement de la taxe d'apprentissage au profit de l'établissement.

Contact pôle Entreprises : entreprises@ices.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr

Organisation et planning

Les étudiants reçoivent à l'ICES une formation préalable. Ils sont supervisés hebdomadairement par un professionnel du développement durable et de la RSE.

<ul style="list-style-type: none"> > Création d'un groupe de travail de 4 à 6 étudiants. > Rencontre du responsable de projet au sein de l'entreprise : → définition des objectifs et des attendus de l'entreprise > Établissement d'une grille d'analyse et de questions adaptées à la structure 	De septembre à décembre
<ul style="list-style-type: none"> > Présentation d'un rapport d'étape au professeur responsable > Validation des premières orientations par l'entreprise 	Janvier
<ul style="list-style-type: none"> > Rencontre des acteurs de l'entreprise > Analyse des capacités de la structure en termes de développement durable et de RSE > Établissement de propositions 	De janvier à avril
<ul style="list-style-type: none"> > Remise du rapport final > Soutenance devant un jury mixte (université - entreprise) 	Avril

 *Le rapport et les préconisations proposées par le groupe de travail étudiant ne sauraient engager la responsabilité de l'université.*

Les étudiants de l'ICES au service des entreprises

Les étudiants du parcours Entreprises des filières langues, lettres, droit, économie, sciences..., de bac +3 à bac +5, peuvent se mettre au service des entreprises dans le cadre de stages, de sujets de mémoires ou de séjours d'études à l'étranger.

Contact pôle Entreprises : entreprises@ices.fr